



PERMANENCES D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Lieu : « La Tanière »

Club house situé près des courts de tennis derrière le COSEC (entrer par la terrasse)

RAPPEL : Les RM2 devront être licenciés pour le 2 septembre, les autres seniors ainsi que les jeunes pour le 15 septembre. (Pour les mini-basketteurs et loisirs dès fin septembre.)

Pour toute demande de licence en cours d'année, envoyer un mail à basket.sdbb@gmail.com

1. MERCREDI 23/08 : 16h-19h30
2. MARDI 29/08 : 18h-20h
3. MERCREDI 06/09 : 16h30-20h
4. MERCREDI 13/09 : 16h30-20h
5. MERCREDI 20/09 : 16h30-20h